

**Une voix:** Lisez votre texte, Bob.

**Une voix:** Et puis après, qu'est-ce que cela change?

**L'hon. M. Stanfield:** Qu'est-ce qui a changé? Le programme de travaux d'hiver naguère vilipendé par le premier ministre est de mise à présent, monsieur l'Orateur. Il sera intéressant de noter ce qui a changé. Je voudrais aborder maintenant la question des réductions d'impôts. Je ne dispose que d'un temps de parole limité.

**Une voix:** Continue, Bob!

**L'hon. M. Stanfield:** Le ministre des Finances a proposé de réduire de 7 p. 100, jusqu'à la fin de 1972, l'impôt sur les sociétés.

**Une voix:** Avez-vous quelque chose de mieux à proposer?

**L'hon. M. Stanfield:** Si le député veut bien patienter, il entendra ce que nous avons à proposer. Ces réductions impliquent des frais considérables pour le Trésor, cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

**Une voix:** C'est une déclaration, je suppose.

**L'hon. M. Stanfield:** Il ne fait pas de doute à mes yeux que si le ministre des Finances avait annoncé une réduction de l'impôt sur les sociétés non assortie d'une date limite aussi rapprochée, il en serait résulté des effets considérables sur les encouragements à l'expansion.

**L'hon. M. Benson:** Le député devrait se pencher sur le bill C-259.

**L'hon. M. Stanfield:** D'accord, la réduction de 7 p. 100 doit s'appliquer jusqu'au 31 décembre 1972.

**L'hon. M. Benson:** Le député devrait consulter le bill C-259.

**L'hon. M. Stanfield:** Je vais le faire.

**Une voix:** Expliquez-le lui, monsieur Benson.

**L'hon. M. Dinsdale:** Le ministre serait bien en peine d'expliquer quoi que ce soit.

**L'hon. M. Stanfield:** Je pose au ministre des Finances la question suivante: quelles vont être les conséquences sur l'emploi et sur les placements de la réduction à court terme de l'impôt sur les sociétés?

**L'hon. M. Benson:** Cette réduction va avoir des conséquences à long terme, comme on peut le constater dans le bill C-259.

**L'hon. M. Stanfield:** Dans le bill C-259?

**L'hon. M. Benson:** Oui.

**L'hon. M. Stanfield:** Le ministre parle d'une réduction de quatre points étalée sur une période de plusieurs années. S'il est encore au gouvernement, on appliquera ces mesures. Mais je doute que quiconque au Canada s'attende vraiment à ce que le ministre soit encore là et soit en mesure de veiller à la chose.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je dis au ministre des Finances que la réduction à long terme de l'impôt sur le revenu des entreprises risque fort d'être lourde de conséquences sur les encourage-

ments et les investissements et, partant, sur le chômage. C'est pourquoi je mets le ministre des Finances ou tout autre ministériel au défi d'expliquer à l'opposition comment et dans quelle mesure cette réduction de 7 p. 100 de l'impôt sur les entreprises pour la période se terminant le 31 décembre 1972 influencera la situation de l'emploi dans notre pays. Cette réduction pourrait fournir des sommes plus importantes...

**Une voix:** Expliquez-nous cela!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Stanfield:** Je vous l'expliquerai de façon assez simple pour vous.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Hees:** Il faut absolument que ce soit simple.

**L'hon. M. Stanfield:** Ce sera si simple que mon ami de New Westminster (M. Hogarth) arrivera à comprendre.

**L'hon. M. Hees:** Ils ne comprennent jamais rien.

**L'hon. M. Dinsdale:** Il faut que ce soit très simple.

**Une voix:** Faites leur donc un dessin.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés pour ce temps limité permettra de transformer de plus grandes sommes en dividendes et en investissements accrus. J'invite donc le ministre des Finances à renseigner le pays sur le nombre de nouveaux emplois que cette réduction créera dans cette limite de temps donné, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Expliquez-vous.

**L'hon. M. Stanfield:** Je vais renseigner mes honorables collègues sur ce que j'aimerais faire.

**Des voix:** Allez-y, expliquez-vous!

**L'hon. M. Stanfield:** Certains députés semblent suragités. Une fois qu'ils verront la réalité toute crue, ils se rendront vite compte de l'imbécillité de leur propre ministre des Finances!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Hees:** Ils se sentent peut-être un peu gênés.

**L'hon. M. Stanfield:** La réduction d'impôt de 3 p. 100 sur le revenu personnel est sensée. Il ne fait aucun doute qu'elle a son utilité. Mais, monsieur, pourquoi ne l'a-t-on pas accordée en juin? Il y avait inflation en juin, bien qu'on ait dit que l'inflation était vaincue. La réduction était inflationniste en juin. Pourtant, combien plus efficace elle eût été en juin! Si, au lieu d'une simple réduction de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers maintenant on avait décrété à ce moment-là une réduction de 6, 7 ou 8 p. 100, l'effet psychologique n'eût-il pas été bien plus marqué? Cela n'eût-il pas été préférable aux réductions au compte-gouttes, 3 p. 100 en juin, et 3 p. 100 par la suite? Le gros de la réduction a été gaspillée en pure perte pour ce qui est de l'effet psychologique sur les contribuables du pays.

**M. Baldwin:** Le gouvernement se conformait aux dogmes libéraux.

**Une voix:** Préservez-nous de votre propre psychologie!